

AUJOURD'HUI

BEAUX-ARTS.

Vendu, SAMEDI, le 4 Juin, aux magasins de Messrs. A. CUVILLIER & Cie., un lot étendu de

- des Savon frais de Liverpool
- des de goût de Gommel
- des Nouveaux Cassonnade de Porto-Rico
- des Thés français verts et noirs
- des Cafés de Rio
- des Eaux de Cologne
- des Sucre Candé
- des Sardines à l'huile
- des Anchois de Brunel
- des Casias
- des Piments
- des Poudres de Curie, Poivre de Cayenne
- des Marinades des I O
- des meilleures Sauces de Batty
- Moutarde de Coleman, dils chaque bouteille
- de Batty en lbs de $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ de livres
- des Chandeliers spermétiques à patente
- do cristallines
- do Vain de Thorne et Ale des I O
- do Vin de Port
- do Sherry
- des Nuits Vins Forts du H. C.
- des Raisins de Denia
- des Raisins de Loxia
- des Noix de Bascone
- des Raisins, demi et autres Raisins Musca
- des Raisins Souffre en fleur
- des Alun
- des Sels d'Epsom
- des Salpêtre raffiné
- des Tabac à chiquer, en paqueté dans des feuilles de plomb et de papier
- des Tabacs assorties
- des Vinaigre de vin blanc
- Et autres articles.

Sous le DEUX heures et DEMIE.
JOHN LEEMING,
Encanteur.

BELLES-ARTS.

Une annelle de ces BELLES TULIERS en FLEURS aura lieu MERCREDI 6 JUIN, à huit heures, au magasin de JOHN LEEMING & SABIN, par catalogue de toutes les livres au mois d'aout prochain.

Ces livres qui sont maintenant en bon ordre et bien liés à des jours prévus par la loi, ont été vendus à la vente, ou à la salle d'encaissement, le jour qui précède de la vente.

Il sera aussi vendu :
variété d'Hyaline et autres fleurs.
Vente à DEUX heures.
JOHN LEEMING,
Encanteur.

Apprenti Demandé.

A BESOIN D'un APPRENTI à la Pharmacie de C. Van Felson & Cie., un jeune de 12 à 14 ans, parlant les deux langues et bien écrire.

86 Rue Notre-Dame.
Visa-vis le Palais de Justice.
Café, 19 mai 1853.

HAVRE DE MONTREAL.

ATTIREZ L'ATTENTION sur le Règlement suivant qui a rapport aux VAISSEMENTS du HAVRE, avant les droits d'entrée et de Tonnage qui doivent être payés, Article 33, Chapitre 2.—Aucun Vaisseau, armé excepté, pour lesquels des dispositions spéciales font ailleurs) ne laisseront pas d'avoir payé ce qu'il doit de Havre et de Tonnage, d'après la loi, sous peine d'être considérée comme une pénalité contre le Propriétaire ou la personne qui l'aura fait passer en commerce.

Ces deux cas concernés sont par les présentes, que par le futur, le dit règlement est mis en force contre tout délinquant.

Prest par les présentes donné, qu'à l'avenir il n'y ait de litige si les droits mentionnés ci-dessus sont payés par toutes les personnes qui pourraient ouvrir en passant des rapports inexacts d'usage.

JNO. GLASS,
Secrétaire.

des Commissaires du Havre. } 14
MONTREAL, 10 mai 1853.

THÉ, CAFÉ.

Roussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'étant réunis en société, sous les noms et raisons de THOMAS & COCHRAN, ils se proposent d'ouvrir un magasin, rue Notre-Dame, près connu si favorablement sous le nom de House, après le PREMIER MAI, pour l'exclusive de THÉ et de CAFÉ, en détail, ils fourniront à leurs pratiques tous les détails de la meilleure sorte, sachant que nous pouvons donner une attention particulière à l'achat et au choix, quand c'est des deux articles, et surtout comme associés à une pratique de plusieurs années.

Je tiens annoncer à leurs pratiques qu'autant qu'ils ne dépense ne seront épargnés pour leurs pratiques d'un article de première qualité.

Les ordres de la campagne seront reçus avec grand soin et exécutés avec célérité.

Les articles sont envoyés par la ville quand il y a requis.

Toutes les marchandises peuvent être renvoyées quand elles ne sont pas approuvées.

Dépense de marchandises est respectueusement tenu.

En comptant seulement.

JAMES STRUTHERS,
THOMAS COCHRAN,
109, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCHAND DE LA CALIFORNIE.

MARCHAND - TAILLEUR.

Roussigné informe respectueusement ses amis et le public, qu'il s'est établi un nouveau magasin dans la nouvelle CALIFORNIE, GUY DÉCOR, rue Notre-Dame, No 191, presque vis-à-vis l'église de St-Joseph, où l'on trouvera constamment un assortiment varié de toutes espèces de Draps, Casaca, etc.

Comme son fonds de marchandises pour comptant, il est en état de vendre à une modique sur le prix coutant.

Il trouvera toujours un assortiment complet des fautes pour hommes et enfants.

Engagé avec ceux qui veulent acheter des vêtements de New-York, lui permettront à ses pratiques des nouveautés dans le goût. Il recevra régulièrement les modes les plus à la mode.

E. GAREAU,
MONTREAL, 31 mai-tin Agent.

Aux Instituteurs,

MEMBRES DE l'Association des INSTITUTEURS du District de Montréal désirant se réunir, MARDI, le 7 Juin conformément aux règlements de la dite Association, au lieu d'assemblée, dans la Salle Institution Canadien, vers les DIX heures A. M. E. TALHAN, Sec.

MONTREAL, 28 mai 1853.—31—d

JOHN McCALLUM & FILS,

RICHEMOND DE PIANO-FORTE

L'honneur d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils ont DEMENAGÉ dans les No. 58 rue St. Antoine, où ils feront des affaires dans toutes les branches.

M. & F. assurent leurs pratiques quant à l'expédition, l'économie avec laquelle ils font tous les affaires leur permet de proposer qui sera favorable à celui qui les emploie.

Ils ont également à leur disposition une espèce d'instruments à son réparé proprement et se célérité.

MONTREAL, 24 mai.—dit

